

LA RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DU LAC PASTEUR

EN
QUELQUES
LIGNES...



Lac Pasteur : toponyme signalé pour la première fois en 1925 et évoquant la mémoire du célèbre chimiste et biologiste français Louis Pasteur (1822-1895)



La réserve de biodiversité du lac Pasteur se trouve sur le territoire de Lac-Walker, dans la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières sur la Côte-Nord. Elle est située à une quinzaine de kilomètres au nord de la ville de Port-Cartier et à quelque dix kilomètres au nord de Shelter Bay. Elle couvre une superficie de 310 km².

L'aire protégée se rattache à la province naturelle des Laurentides centrales, qui correspondent aux racines d'un puissant massif de montagnes mis en place il y a près d'un milliard d'années. Elle protège des milieux caractéristiques des écosystèmes de la région naturelle du plateau de la Sainte-Marguerite et appartient au domaine bioclimatique de la pessière à mousses.



Paysage de collines ⁽¹⁾

Le paysage se compose de collines disséquées par des vallées rectilignes, encaissées et ponctuées d'une vingtaine de lacs d'origine glaciaire. Le plus grand d'entre eux est le lac Pasteur, qui a une superficie de 18 km². Le territoire appartient en majeure partie au bassin versant de la rivière aux Rochers. L'altitude varie de 77 à 554 mètres.



Lac d'origine glaciaire ⁽¹⁾

Une belle forêt majoritairement résineuse et jamais exploitée couvre les trois quarts du territoire. Les versants les plus abrupts et certains sommets relèvent de la lande tandis que dans les fonds de vallée, où l'eau s'écoule plus difficilement, se sont développées des tourbières et des aulnaies.

LA RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DU LAC PASTEUR

Objectifs de conservation

Le statut visé de la réserve de biodiversité poursuivra les objectifs de conservation suivants :

- la conservation d'un héritage glaciaire caractéristique des Laurentides centrales;
- le maintien de la biodiversité des écosystèmes lacustres et forestiers;
- la valorisation des éléments remarquables du paysage;
- l'acquisition de connaissances supplémentaires sur le patrimoine naturel.

La mise en œuvre de ces objectifs et la gestion du site s'appuieront sur une démarche partenariale entre le ministère de l'Environnement et les acteurs locaux.

Régime des activités

Dorénavant, le territoire de la réserve de biodiversité du lac Pasteur est soustrait à toute forme d'exploitation forestière, d'exploration et d'exploitation minière et de production énergétique.

Les droits en vigueur relativement à la pêche, à la chasse, au piégeage et à la villégiature sont maintenus.

Suite des événements...

La *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, adoptée par le gouvernement en décembre 2002, prévoit la tenue d'audiences publiques sur les réserves de biodiversité projetées afin de recueillir les commentaires des personnes, des organismes et des sociétés relativement au plan de conservation à adopter, et ce, avant le dépôt final du plan de conservation.



Original ⁽²⁾



Mésangeai du Canada ⁽³⁾



Ours noir ⁽²⁾



Renard roux ⁽²⁾

Photos :

- ⁽¹⁾ SÉPAQ
- ⁽²⁾ Jean BERNIER
- ⁽³⁾ Pierre POULIOT

